Ambulancier SMUR, Fiche de poste

Rédacteur : Séverine CHOQUERT-MONPETIT, FF Cadre Approbateurs : Dr GIRARDIN, Chef de pôle, Jennifer GROSS-BILLARD, Cadre supérieure de pôle	Document validé le F3SCT du 8.10.2026 et CSE du 9.10.2026

1. Identification du poste

Conducteur ambulancier[1][2]

Diplôme nécessaire :

- Diplôme d'état d'ambulancier (DEA)

2. Spécificité du poste

- L'activité se partage entre le SMUR 08 et le SAU (Service d'accueil des urgences).
 - Respecter les règles élémentaires de sécurité routière
 - Assurer la sécurité du patient et de l'équipage
 - Assurer les contrôles mécaniques élémentaires (contrôles de l'état des pneumatiques, des niveaux, signaler les pannes et défauts…)
 - Contrôler l'éclairage et les signalisations lumineuses et sonores
 - Connaître les principaux axes du réseau routier des Ardennes et en particulier le secteur de Sedan
 - Connaître les itinéraires les plus rapides vers les hôpitaux de transferts
 - Connaître et mettre à jour les documents cartographiques
 - Vérifier et contrôler le fonctionnement et les essais de matériels, équipements, installations spécifiques dans son domaine
 - Accueillir et installer le patient, aménagement de l'environnement confort et sécurité
 - Surveiller l'état de santé des personnes accueillies dans son domaine d'intervention.
 - Respecter les prescriptions médicales relatives au transport
 - Recueillir et collecter les données ou informations spécifiques à son domaine d'activité
 - Rédiger des documents techniques relatifs à son domaine d'activité.
 - Veiller à la maintenance et au bon fonctionnement du matériel de transmission
 - Connaître le langage radio et indicatifs des VML et UMH
 - Appliquer les procédures de transmissions du Centre 15
 - Connaitre les procédures de communications avec les secours belges.

[1] https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante/les-fiches-metiers/article/ambulancier
[2] http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/spip.php?page=fiche-metier&idmet=58

- Appliquer les protocoles d'hygiène définis par le (OH) LIN (lavage des mains, entretien des matériels…)
- Assurer la propreté extérieure et intérieure des véhicules SMUR (cabine de conduite et cellule sanitaire)
- Nettoyer et désinfecter les équipements et le matériel (scope, matelas, coquilles, aspiration) après chaque intervention
- Eliminer les déchets après une intervention
- Sortir les différentes poubelles
- Entretenir le garage et les réserves (armoires)
- Maitriser les gestes de premiers secours
- Identifier et analyser des situations d'urgences et définir des actions
- Appliquer les méthodes de ramassage et de brancardage
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou la personne accueillie et/ou son entourage
- Installer le malade ou la victime dans une position adaptée à la prescription médicale
- Assister l'IDE dans l'application des prescriptions médicales et dans la recherche des données administratives
- Collaborer avec les équipes de soins et services de secours
- Identifier les informations communicables à autrui en respectant le secret professionnel
- Connaître le fonctionnement des équipements (cardioscopes, défibrillateur, respirateur, aspirateur…)
- Transporter les patients vers un hôpital ou entre 2 structures
- Aider au conditionnement et au reconditionnement des véhicules (sacs à dos, draps, pousse-seringues …).

- Connaître les procédures de déclenchement des plans et les moyens à mettre en œuvre sur le site de Sedan
- Participer à la mise en œuvre et à la maintenance des moyens logistiques catastrophes
- Connaître et guider les équipes pour le montage, l'installation, le démontage de la tente PMA et de la tente NRBC.

Place du Conducteur Ambulancier au sein de l'équipe SMUR

Le conducteur ambulancier fait partie à part entière de l'équipe SMUR, composée d'un IDE, d'un médecin et d'un conducteur ambulancier.
A ce titre, et après que le travail à effectuer au SMUR soit terminé et en dehors des interventions, il peut assister le médecin et l'IDE avec qui il fait équipe, au sein du service des urgences et dans la limite de ses compétences.

3. Positionnement dans la structure

3.1 Liaisons hiérarchiques

- Le Directeur du GHT
- Le directeur des Ressources Humaines
- Le Cadre de Pôle
- Le Cadre de santé

3.2 Interlocuteurs et principaux partenaires

- Le Chef de Pôle
- Le chef de Service du SAU
- Les médecins du SAU
- Le personnel du SAU
- Le personnel de la pharmacie à usage intérieur
- Le personnel du service biomédical
- Le personnel du standard

3.3 Interlocuteurs et partenaires extra établissement

- Les ARM du SAMU
- Les équipes de SMUR des autres sites du GHT
- Les ambulanciers privés
- Les sapeurs-pompiers
- Les personnels en formation (internes, IDE, DEA…)
- Les services de Secours du CHU
- Les services de secours belges

4. Conditions de travail

4.1. Consignes particulières

- Tenue vestimentaire réglementaire (pantalon-Tee-shirt)
- Les véhicules doivent sortir en moins de 2 minutes après avoir été bipé
- La consommation d'alcool et de drogues illicites est formellement interdite.

4.2. Contraintes et avantages du poste

- Alternance jour/nuit
- Travail en équipe
- Mise en situations psychologiquement éprouvantes (accidents, catastrophes…)
- Manutention des patients
- Travail varié, valorisant, motivant et non répétitif.

4.3. Horaires

➢ Les agents de jour et de nuit travaillent en 12h

- J 25 : 08h00-20h00
- N 5 : 20h00-08h00

5. Niveaux et compétences requis

5.1. Connaissances

- Maitrise des gestes de secourisme (RCP, relevage, brancardage…)
- Mise à jour des connaissances régulières par les moyens informatiques, lectures…
- Formations continues, formation interservices ou intersites
- Participation aux différents exercices départementaux
- Participation aux différentes manifestations.

5.2. Capacités professionnelles

- Discernement de l'urgence vitale
- Bonne utilisation du matériel

- Maintenir une vigilance prolongée malgré les tâches répétitives et concomitantes
- Se conformer à des opérations méthodiques et à des consignes
- Être capable de travailler en équipe
- Collaboration avec l'IDE et le médecin
- Compétences relationnelles
- Compétences organisationnelles

5.3. Qualités personnelles

- Avoir une bonne condition physique
- Rigueur, discrétion, tact
- Maîtrise de soi sur le plan émotionnel
- Calme et pondération
- Dynamisme
- Disponibilité
- Esprit d'équipe et d'écoute
- Respect du secret professionnel
- Respect de la hiérarchie.

5.4. Formations

- Diplôme d'état d'ambulancier (DEA) depuis 2006
- Permis de conduire B et C ou D
- Attestation d'aptitude délivrée par la préfecture
- AFGSU
- Incendie
- Hygiène hospitalière

Formation recommandée

Formation d'adaptation à l'emploi des conducteurs SMUR